

LE MOT DE L'EXPERT - VINS & SPIRITUEUX

PUBLISHED 01/01/2026



Le département Vins et Spiritueux a été créé en 2013, pour pouvoir répondre à la demande croissante internationale de grands crus. Le marché du vin est en effet en hausse constante, quoiqu'avec de grandes différences selon les régions viticoles. C'est donc avec la collaboration d'Aymeric de Clouet, expert près la Cour d'Appel de Paris, que nous organisons deux à trois vacances annuelles qui présentent de belles caves privées aux oenophiles, de Monaco, d'Europe et d'ailleurs.